

Lors de la séance plénière du Conseil régional de la [REGION ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE](#) / T : 03.88.15.67.68 qui s'est déroulée vendredi 30 avril à Strasbourg/67, la dénomination Grand Est de la région a été votée. Strasbourg est le siège de l'exécutif, lieu de réunion de la quasi-totalité de ses commissions thématiques et de sa commission permanente. Le choix de Metz/57 pour la tenue des réunions plénières tant du Conseil régional que de la 2e assemblée qu'est le Ceser a été validé et Châlons-en-Champagne/51 accueillera les réunions de la commission des Finances.

www.alsacechampagneardennelorraine.eu